

Décembre 2010

Soirée débat du 1° décembre 2010, présentation de l'AMAP maraîchage

Nous avons invité toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par une participation aux nouveaux contrats maraîchage avec le GAEC « Le BOULE D'OR » de Curis-au-Mt d'Or. Le mauvais temps n'a pas permis aux représentants de la ferme de l'Hermitage ni du GAEC « Bouc et la Treille » d'être présents ce soir là.

Une dizaine de personnes ont néanmoins fait le déplacement.



Jacques a présenté l'histoire des AMAP, Philippe le positionnement de l'association Roch'nature par rapport aux principes des AMAP, et l'implication dans la défense et la promotion de l'agriculture dans notre secteur du vallon de Rocheardon, et des Monts d'Or...



Marion et François ont alors présenté leur projet, leur installation, leurs perspectives mais aussi le type de production qu'ils souhaitent développer.

Les questions du public ont ensuite contribué à clarifier certains points :

1- Il s'agit bien de s'engager à récupérer chaque semaine un panier de légumes variés et de saison. Un droit de paniers non récupérés, de deux « jockers » maximum, est néanmoins instauré. ce qui n'existe que dans le région lyonnaise... De plus d'avril à mai, il y a un arrêt, il s'agit d'une période intermédiaire de l'AMAP légume où les légumes d'hiver sont épuisés, et les semis de printemps ne sont pas encore productifs.

2- Le prix du panier paraissait un peu élevé pour certains. Il s'agit d'un prix pratiqué dans les autres AMAP. Ce prix devrait être inférieur aux prix pratiqués par les circuits de distribution conventionnels. Le prix de vente doit prendre en compte le salaire des maraîchers.

Une réflexion a été engagée dans certaines AMAP (notamment celle des Essards à Bron), pour permettre à des revenus très modestes d'accéder à des produits biologiques.

Une remarque du public a été faite sur les habitudes alimentaires: moins de viande, des produits de meilleure qualité en moins de quantité...